

Luxembourg, le 2 février 2024

Monsieur Léon GLODEN
Ministère des Affaires intérieures
19, rue Beaumont
L-1219 Luxembourg

Concerne: réunification familiale des membres de famille résidant dans les territoires palestiniens en guerre

Monsieur le Ministre,

La bande de Gaza vit depuis 4 mois des destructions et des bombardements. Enfants, parents, civils, médecins, journalistes, s'ils ne sont pas tués par les bombes, meurent de faim, de maladie ou de froid.

Il y a un petit nombre de Palestiniens au Luxembourg. Certains bénéficient d'une protection internationale, d'autres attendent une réponse à leur demande de protection internationale. D'autres encore sont devenus citoyens luxembourgeois ou sont les conjoints de ressortissants de l'UE. Certains d'entre eux ont de la famille à Gaza, bloquée à la frontière sans possibilité de sortie.

Nous avons eu connaissance de cas, qui ont vu leur demande de réunification familiale rejetée pour leurs parents, en raison de l'absence de preuve de soutien financier, ce qui n'est pas facile à prouver pour les Palestiniens. Certaines familles concernées vivant au Luxembourg ont pris contact avec la Direction de l'Immigration, mais sont jusqu'à présent sans réponse concrète à leurs questions et préoccupations.

Nous nous attendons à ce que le Luxembourg, à un moment donné de cette guerre, prenne certaines mesures pour soutenir ses résidents et ses citoyens qui ont de la famille à Gaza.

Pour des raisons humanitaires, nous demandons un regroupement familial facilité pour les membres de famille résidents de la bande de Gaza, notamment par le biais, d'une part, de procédures de visa non bureaucratiques et, d'autre part, d'une extension de la possibilité d'accueil aux membres de famille du 2^{ème} degré (frères, sœurs, oncles tantes, neveux, nièces). Des visas d'urgence temporaires spéciaux pourraient être une solution. Le traitement prioritaire des demandes de protection internationale de réfugiés palestiniens de la bande de Gaza devrait, le cas échéant, permettre à leur famille de les rejoindre au Luxembourg plus rapidement.

Nous sommes convaincus, Monsieur le Ministre, que le sort de la population civile de Gaza vous touche. Aussi espérons-nous que vous fassiez preuve d'humanité en facilitant la réunification familiale plus large et sans conditions des personnes qui ont des membres de famille au Luxembourg.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accorder une suite favorable à notre demande, nous restons à votre disposition

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués

Pour le secrétariat du Lëtzebuenger Flüchtlingsrot, Charlotte Brouxel (AIL) et David Pereira (Mdm)

Copie de la présente à M. Jean Paul REITER – Directeur de l'Immigration

Secrétariat LFR 2023-2024 assuré par Amnesty International & Médecins du Monde – adresse de contact : 23, rue des États-Unis L- 1477 Luxembourg – contact@lfr.lu – www.lfr.lu - 621 479 516